



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **8 décembre 2020**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1	Adresse civique :	50, Rue Dupont
	Numéro de cadastre :	3 506 102
	Nature et effets de la demande :	– Permettre 29 espaces de chargement en cour avant et des tabliers de manœuvre au lieu en cours latérale ou arrière. Afin de rendre conforme le tout au règlement de zonage n° URB 300

En vertu de l'arrête ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, toute personne intéressée qui désire se faire entendre lors de cette séance par les demandes de dérogations mineures doit s'adresser, **par écrit avant 16 h 30 le 3 décembre 2020**, auprès de la soussignée, à greffe@coteau-du-lac.com ou dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville sis au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc, J0P 1B0 ou par la poste au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc J0P 1B0 (**ne pas oublier de tenir compte du délai postal**).

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 18^e jour du mois novembre 2020.


Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière